

Compte-rendu de l'audience à la Direction Académique des Côtes d'Armor avec Mme Le Brozec (IENA) et Mme Garreau cheffe de la div1D)

06 octobre 2022

Sophie Bernat et Virginie Bosser pour le Sgen-CFDT

Comme pour tous les syndicats représentatifs du premier degré, une audience a eu lieu à l'Inspection Académique en présence de Mme Le Brozec (IENA) et Mme Garreau (Cheffe de la division du 1^{er} degré).

1 Les salaires

Sgen-CFDT : Qu'en est-il des indemnités des AESH et des psychologues scolaires ?

Le paiement des indemnités compensatrices va être effectif au 10 octobre au plus tard.

De manière générale des indemnités sont arrêtées le 31 août et activées le 1^{er} septembre en cas de changement de bénéficiaire. Le transfert des indemnités peut parfois prendre du temps.

Les modifications des prélèvements à la source peuvent également expliquer les impacts sur les salaires à la rentrée.

2 AESH

Peut-on faire un point sur les affectations par rapport aux notifications ?

Il y a actuellement 2300 notifications dans le département dont 1300 en aide mutualisée et 820 en aide individuelle.

A ce jour, 44 enfants sont sans accompagnement. C'est un chiffre plus bas que les années précédentes mais qui risque d'augmenter en fonction des notifications à venir. Les difficultés d'affectation sont plus importantes sur le secteur de Loudéac, car il y a moins de candidatures sur les postes d'AESH.

11 ETP sont encore en cours de recrutement.

3 La gestion des enfants à fort trouble du comportement

Quel est le retour de la mise en place des EMR (Equipes Mobiles Ressources) ?
(dispositif qui intervient quand les relations avec un enfant sont difficiles).

La mise en place de ce dispositif est perçue comme trop longue. Ce n'est pas une prise en charge de l'élève, contrairement à ce à quoi s'attendent les enseignants, mais un accompagnement pour trouver les gestes adaptés.

Nous confirmons que les enseignant.es en grandes difficultés au moment de la saisine de l'EMR, attendent beaucoup du dispositif et sont souvent déçu.es.

Désormais ce sera aux écoles de saisir directement les EMR sous certaines conditions préalables (mise en place d'un PPRE...).

Le PIAL sera « la porte d'entrée » pour toutes les demandes d'enfants à besoins particuliers, y compris les troubles du comportement.

Sur quels dispositifs peut-on prendre appui pour gérer les difficultés scolaires de façon plus efficace ?

Le rôle et l'importance des pôles ressources a été redéfini sur les circonscriptions. Les IEN ont reçu une feuille de route pour leur mise en place effective. Toute demande recevra à minima une réponse. L'IEN reste le pilote du pôle ressource, il priorise les écoles et les niveaux de classe qui recevront une aide plus rapide (RASED...) en fonction des demandes.

4 La formation

Qu'en est-il du CPF (Compte Personnel de Formation), peut-on l'utiliser ?

Il y a un formulaire de demande en ligne sur [Toutatice / Mes infos / Formation/CPF](#)

Notre recommandation : ne pas hésiter à faire des demandes, même si peu aboutissent pour l'instant.

Les priorités sont données aux demandes correspondant au plan académique de formation.

Animation pédagogique / PAF / CPF... on s'y perd non ?

L'information pour le PAF pourra être communiquée par I-Prof (*suggestion du Sgen-CFDT de prévenir directement les agent-es*). La communication à ce sujet sera plus claire. Le PAF a été enrichi en fonction des demandes des enseignants.

Les constellations sont trop contraignantes pour les collègues, elles bloquent tous choix possibles et parfois sur plusieurs années

Tous les enseignants de France sont soumis aux constellations. C'est un passage obligatoire, mis en place en fonction des résultats aux évaluations nationales.

5 ASH

Certains postent dans l'ASH (ULIS, SEGPA...) voient défilier les enseignants sans formation, parfois depuis plusieurs années.

Les enseignants formés au CAPPEI (sur 2 ans) sont en augmentation. Leur nombre dépend du nombre de postes vacants. Le problème des postes non pourvus tend à être résorbé. Cependant quelques postes sont parfois laissés volontairement sans enseignant formé pour « susciter des vocations ».

Les enseignants sur ces postes qui souhaitent se former peuvent prendre contact avec leurs circonscriptions, car le dispositif ULIS par exemple relève des circonscriptions. Il est également possible de contacter les conseillers en ASH.

6 Projet d'UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones nouvellement Arrivés)

Qu'en est-il sur le secteur de Dinan (situation évoquées au CTSD carte scolaire)?

Le dispositif n'a pas été mis en place sur le secteur de Dinan faute de moyen. Cela reste cependant en réflexion car des besoins persistent.

7 Carte scolaire

Comment s'annonce la prochaine carte scolaire ?

Les effectifs sont en baisse moins importante que prévu (275 élèves au lieu de 560). Il va falloir rendre les postes donnés depuis 2 ans (gelés pour la COVID). La carte scolaire s'annonce donc très mouvementée.

8 Les remplacements

Que faire des élèves quand un enseignant n'est pas remplacé ? Les répartitions des élèves amènent à des situations où les conditions de sécurité ne sont pas réunies quand l'enseignant restant se trouve face à 40 élèves (voire plus).

Il n'est pas possible de demander par écrit à ce que les enfants soient gardés à la maison. Les remplaçants sont « prêtés » entre les circonscriptions pour pallier les situations les plus urgentes.

Ce dispositif amène à de multiples changements d'affectation de remplaçant sur les écoles : « oui vous avez un remplaçant » puis « non vous n'avez pas » puis « si, finalement on a trouvé quelqu'un ».

L'IA réfléchit à la mise en place d'un logiciel permettant d'affecter les remplaçants de façon plus stable sur les écoles (par pôles d'écoles), limitant ainsi les appels et les modifications de dernières minutes, mettant en difficulté les écoles **(et faisant aussi passer les enseignants pour des girouettes).**

9 RDV de carrière

L'appréciation finale peut-elle être moins bonne que la précédente ?

Absolument ! Les IEN n'ayant pas connaissance des évaluations précédentes.

10 Promotion des personnels

Où sont les tableaux d'avancement de 2022 ?

Ils vont être publiés très prochainement. Les promus et les promouvables y seront indiqués.

11 La direction d'école

Quels sont les sujets qui vont être abordés au groupe de travail du 13 octobre prochain ? Quid du vote électronique pour les élections de parents d'élèves?

Les sujets seront apportés par les directeurs eux-mêmes. L'administration apportera également quelques sujets qu'elle souhaite aborder.

12 Livret Inclusif

Qu'en est-il dans notre département ?

Il est opérationnel. Il y a cependant un soucis avec les directeurs totalement déchargés qui ne voient pas les LPI des classes de leur école.

13 Elections professionnelles

Comment seront remises les notices de vote aux personnels qui ne sont pas en fonction (congé long...) ?

Pour les situations connues, les notices seront envoyées directement à leur domicile. Il sera possible de réactiver un code après le 20 novembre pour ceux qui n'auraient pas obtenu leur notice.